NSIA ASSET MANAGEMENT

DOCUMENT INFORMATION CLE POUR INVESTISSEURS



FCP
Aurore Opportunités

Rentabilisez vos placements avec le FCP AURORE OPPORTUNITÉS.

@ nsiaam@nsiaasset.com

www.nsia-asset.com

NSIA depuis 1995 | 30 ans

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AURORE OPPORTUNITES - OPCVM ACTION

Numéro agrément : FCP/2018-05
Code ISIN : C10000005963
FCP de Distribution
Cet OPCVM est géré par NSIA Asset Management, Abidjan-Cocody, II Plateaux, Rue des Jardins, Immeuble NSIA Banque, Agence les Vallons.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion : En souscrivant dans AURORE OPPORTUNITES, vous investissez dans un OPCVM exposé aux actions cotées sur les bourses africaines et majoritairement aux actions cotées sur le marché boursier sous-régional de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'UMOA, en abrégé BRVM. L'objectif du Fonds est de générer sur un horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance nette de frais (dividendes et coupons réinvestis) supérieure à celle de l'indicateur de référence, le BRVM Composite (calculé en FCFA) et représentatif de l'évolution de toutes les sociétés cotées sur le marché de la BRVM.

Politique d'investissement : Le Fonds est concentré sur un nombre restreint de valeurs qui reflètent les plus fortes convictions de l'équipe de gestion. Cette équipe adopte une philosophie de gestion active et effectuée essentiellement, sur une base discrétionnaire, une allocation sur différentes classes d'actifs, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement.
L'univers d'investissement du Fonds est au moins partiellement basé sur l'indicateur. La stratégie d'investissement du Fonds ne dépend pas de l'indicateur. Elle est définie et réajustée en fonction des perspectives de croissance des actifs et des titres disponibles. La gestion du Fonds étant active et discrétionnaire, les positions du Fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur. De la même façon, le portefeuille peut différer sensiblement, tant en termes géographiques que sectoriels des pondérations de l'indicateur de référence. Aucune contrainte n'est fixée quant au niveau de ces écarts.

Les principaux moteurs de performance du Fonds sont les suivants :

- de 70 à 100% de son actif net directement en actions ou assimilés ;
- de 0 à 10% en OPC
- de 0 à 10% de son actif net en dépôts à terme et assimilés ;
- de 0 à 15% en instrument du marché monétaire ;
- de 0 à 10% en liquidité ;
- de 0 à 20% en valeurs mobilières autres celles clairement visées par la règlementation.

Pour les actions détenues en direct, le Fonds réalisera principalement ses investissements sur le marché de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Le Fonds peut aussi réaliser des investissements en actions sur tout autre marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public au sein de l'UMOA.

Le gérant identifiera des entreprises de toutes tailles de capitalisation sans contrainte sectorielle ou géographique. Le choix des actions se base sur l'analyse fondamentale, financière, environnementale, stratégique et commerciale des émetteurs, les perspectives du marché et d'autres éléments.

Sur la classe d'actif des OPC, le Fonds identifiera des OPCVM ou FIA agréés par le régulateur ou d'autres OPC autorisés par la règlementation, sans limitations de classification ou de situation géographique. Aucune contrainte n'est imposée sur la sensibilité des OPC choisis. La sélection des OPC dépendra de critères quantitatifs (notamment performance de gestion à moyen et long terme ainsi que le niveau des encours gérés, etc.) et de critères qualitatifs (notamment savoir-faire des gérants, processus décisionnel, consistance du style de gestion, etc.).

Le risque du FCP est suivi relativement à l'indicateur de référence. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mis en œuvre par rapport à l'indicateur de référence est important.

Affectation des sommes distribuables :
Ce Fonds est un OPCVM de Distribution.

Recommandations : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports avant un délai de 5 ans.

Faculté de rachat : Les demandes de rachat sont centralisées chaque jour à 23 heures 59 minutes, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée J-1 et sont réglées dans les 2 jours suivant la date de calcul de la valeur liquidative.
Dans le cadre de la gestion de la liquidité du Fonds, il peut être déclenché un plafonnement des rachats des porteurs de parts au-delà du seuil de 5% de l'actif net.

Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCP.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Explication de l'indicateur et ses principales limites
Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans, Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.
Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.
Ce Fonds est classé en catégorie 5 en raison de son exposition permanente aux actions à hauteur d'au moins 70 % de son actif net.

Le Fonds n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce Fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le Fonds intervient peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais à la charge de l'investisseur prélevés lors des souscriptions et rachats	Assiette	Taux barème maximum (TTC)
Commission de souscription maximum non acquise à l'OPCVM	VL x nombre de parts	0,55% TTC
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	VL x nombre de parts	0,55% TTC
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	VL x nombre de parts	0,55% TTC
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	VL x nombre de parts	0,55% TTC
Frais Prélevés par l'OPCVM en 2024		
Frais courants	**130 706 229 FCFA** représentant 2,42% de l'Actif Net	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines conditions	Néant	
Commission de surperformance	Néant	

Les commissions de souscription et de rachats affichées constituent les maximas applicables et sont acquises à la société de gestion.

Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2024. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la commission de performance et les frais d'intermédiation (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective).

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

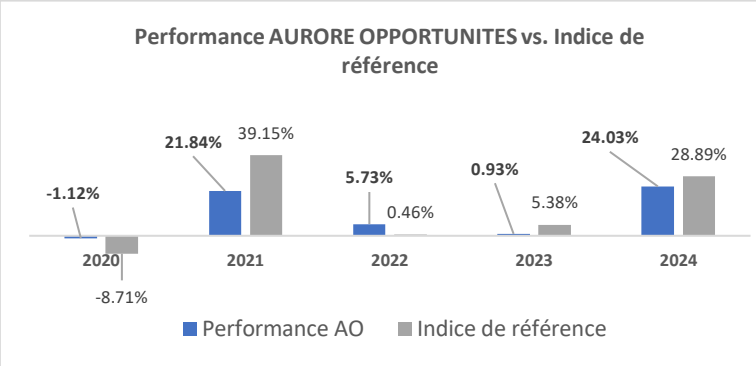
Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises par le FCP AURORE OPPORTUNITES serviront à compenser les frais supportés par le Fonds pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la Société de gestion et aux intermédiaires.

Lorsque l'OPCVM investit dans un autre OPCVM ou autres OPC, le montant maximum des commissions de gestion qui peuvent être facturées à la fois à l'OPCVM lui-même et aux autres OPCVM ou autres OPC dans lesquels il entend investir ne pourra pas excéder une valeur de 2,5% du montant.

Les frais de gestion dans le cas d'investissements dans un OPC géré par NSIA AM sont nuls.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la page 11, à la section Frais du prospectus, disponible au siège de NSIA ASSET MANAGEMENT, et sur le site internet : www.nsia-asset.com

PERFORMANCES PASSEES



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des

- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Ce Fonds a été agréé le 09 octobre 2018.
- Les performances passées ont été évaluées en FCFA.
- L'indicateur de référence du Fonds est le BRVM C.
- La gestion de ce Fonds n'est pas indicielle, l'indicateur présenté est un indicateur de référence.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire : BTCC UBA CI

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de NSIA ASSET MANAGEMENT, Abidjan-Cocody, II Plateaux, Rue des Jardins, Immeuble NSIA Banque, Agence les Vallons.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne à la BRVM et est disponible au siège de NSIA ASSET MANAGEMENT, Abidjan-Cocody, II Plateaux, Rue des Jardins, Immeuble NSIA Banque, Agence les Vallons ou sur le site internet www.nsia-asset.com ou la version web ou mobile de l'application NSIA INVEST.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles en version numérique sur le site www.nsia-asset.com . Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Toute autre information pratique est disponible au siège de NSIA Asset Management, Abidjan-Cocody, II Plateaux, Rue des Jardins, Immeuble NSIA Banque, Agence les Vallons.

Toute demande de complément d'information doit être adressée au service commercial de NSIA ASSET MANAGEMENT au siège de ladite société.

Fiscalité : La législation fiscale dans le pays d'origine de l'OPCVM peut avoir un impact sur les investisseurs. Selon vote régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseil fiscal.

Les revenus distribués par les OPCVM et les autres formes de placement collectif agréés par l'AMF-UMOA sont exonérés de l'impôt applicable au revenu des valeurs mobilières pour tout investisseur de la zone UEMOA. **Cependant, la législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.**

A l'exclusion des investisseurs de la zone et selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation.

La responsabilité de NSIA ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.

Cet OPCVM est agréé le 09 octobre 2018 par l'AMF-UMOA sous le numéro **FCP/2018-05**.

NSIA Asset Management a été agréée par l'AMF-UMOA sous le numéro **SG/2018-01.**

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 février 2025.

NSIA ASSET MANAGEMENT



ENSEMBLE, EPARGNER
DEVIENT PLUS RENTABLE



@ nsiaam@nsiaasset.com www.nsia-asset.com